

Mais voici les *Mélanges Religieux* qui vont paraître, (encore une naissance de papier !) et qui j'en suis certain prouveront que la religion et la morale ne sont pas sujettes à diverses interprétations complaisantes, prêtes à se ployer à la volonté d'écrivains comme ceux dont j'ai eu la bonté de m'occuper.

Mais avec ces gens je perds mon temps, et mon maître murmure. Je me sauve, au revoir.

UN APPRENTI.

ATTENTION, MILICIENS ! (*hum !*)

Le bureau des réclamations des miliciens va se fermer le 31 courant, comme on peut le voir par une annonce contenue dans cette feuille. De cette façon la munificente reconnaissance royale qu'on a fait sonner si haut à la tête des proclamations qui promettaient tant de promesses, se résout tout-à-coup en un tour de passe-passe au moyen duquel on berne une bonne partie des infortunés miliciens. Du reste ces braves gens n'ont rien perdu car on leur a fait faire assez de mauvais sang à propos de ces éternelles réclamations, pour remplacer tout le maudit sang français qu'ils peuvent avoir eu la bêtise de verser pour la patrie. C'est bien le cas pour eux de s'écrier avec Tancrède :

A tous les miliciens que la patrie est chère !

La mort du bureau des miliciens ne nous étonne point car nous avons toujours prévu un denouement de ce genre depuis que nous avons observé qu'on l'avait intitulé *Bureau pour les réclamations* et non point *pour les récompenses des miliciens*. Du reste beaucoup de personnes ont profité de cette insitution ; d'abord les propriétaires de journaux qui ont inséré maintes bonnes annonces pour les réclamations ; les commissaires qui ont enregistré les réclamations ; les agents qui ont transmis ces réclamations, la poste qui a voituré ces réclamations, enfin tout le monde officiel ou autre qui a mis son nez dans ces affaires y a sucé quelque chose excepté les miliciens qui n'ont eu pour leur part qu'un pied de nez. Ils se proposent dit-on d'avoir meilleur nez une autre fois si l'occasion s'en présente.

ENCORE LES VOITURES NOUVELLES.

L'ordonnance pour la protection des fidèles et loyaux charrons de Sa Majesté dans une partie de la bonne province du Bas-Canada fait encore le sujet de toutes les conversations et de tous les calculs. Les nouvelles voitures ne vont-elles ou ne réussiront-elles pas ? Voilà le point de divergence, de convergence et de divagation, des débats les plus vifs. Les moins chauds orateurs sur cet important sujet ne sont pas souvent les plus intéressés et nous avons entendu même de fort braves gens qui n'avaient point assez pour aller déceimment à pied crier contre les nouvelles voitures, contre l'ordonnance et les ordonnanciers, menacer même rébellion ouverte, presque aussi haut que si la réforme eût dû leur coûter d'immenses sommes d'argent et d'intolérables embarras. Tant il est vrai que l'aspect seul de l'injustice et de la tyrannie révolte celui même qu'elles ne peuvent toucher.

Les mauvaises langues, qui, comme on le sait ont la fâcheuse manie de tout expliquer par la calomnie, prétendent que le gouverneur-général et le conseil spécial ont passé un acte secret d'association avec tous les charrons de la province ; que c'est pour cela qu'ils insistent tant sur cette impraticable loi. Quant à moi j'avoue franchement que je ne crois nullement à cette association, attendu